

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Schülzemberger, 10 avril 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (333r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Schülzemberger, 10 avril 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45461>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 avril 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Schülzemberger](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin informe son correspondant qu'il fait appel du jugement du tribunal de Vervins et qu'ainsi la réunion d'expertise prévue le jeudi 12 avril n'a pas lieu d'être, l'appel étant suspensif des opérations d'expertise. Il lui signale qu'il adresse le même avis à messieurs Poinsot et Juette.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Juette \[monsieur\]](#)
- [Poinsot \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Lyon le 20 avril 1866

Madame

par l'heureur de vos bonnes
que j'ai fait de l'appel que j'ai formé
du pagamento de deux et que j'ai fait
signer au titre payant il y a pas
longtemps la réunion pour un peu 12
courant et appelle tout suspens des
opérations de la partie

avant d'agir sur lequel la cause
de mes difficultés de payement considérable

est dans

Cela m'a été une chose à plusieurs
fois et je suis

Monsieur Petitgymnac